



DANS CE NUMÉRO

Mot du vice-chef Stéphane Germain	1
Stratégie sur l'économie	2
Un volume de bois qui permettra des retombées importantes	2
Dixième anniversaire de l'Entente de principe d'ordre général	3
Pekuakamiulnuatsh Takuhikan dénonce l'attitude de Métaux BlackRock	3
Loi sur l'éducation des Premières Nations	4
Service à la clientèle	5
Tshishtekahikan 2014-2015	5
Dossier Métis	5
Bilan de la chasse traditionnelle 2013 dans la réserve faunique des Laurentides	6
Marchons sur Nitassinan	6
Mois des langues autochtones	7
Grand rassemblement des Premières Nations	7
PIIC : initiatives et projets acceptés	8
Centre de santé	9
La maternelle, c'est important!	9
Chronique de l'école Kassinu Mamu	10
Obligation de se procurer un permis ou un certificat avant la réalisation de travaux	11
Déclaration à l'assurance emploi de l'indemnité pour la taxe sur les carburants payée par les Indiens inscrits sur réserve	11
Séance d'information sur la pêche traditionnelle printanière 2014	12

Mot du vice-chef Stéphane Germain



Kuei!

Il nous fait plaisir de vous présenter aujourd'hui ce nouveau *Bulletin d'information* du Conseil, avec une toute nouvelle présentation visuelle. Comme vous pouvez le constater, nous avons modifié tout le volet graphique du bulletin afin de le moderniser et le rendre plus attrayant. Le *Bulletin d'information* existe depuis plus de 25 ans.

Quant au contenu de ce bulletin, nous voulons nous assurer qu'il permette aux membres de la communauté d'être bien informés de certains dossiers particuliers qui méritent d'être approfondis et qu'il continue d'être la principale source de référence pour tout ce qui touche les programmes et les services de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan.

Depuis quelques semaines, le Conseil a aussi mis en place une autre publication, *Pekuakamiulnuatsh Takuhikan vous informe*, qui est publiée rapidement après les réunions régulières des élus. Cette publication est davantage axée sur l'information rapide et sommaire des décisions et dossiers récents du Conseil. Ce sont deux outils complémentaires.

Je tiens également à souligner la mise en place de notre toute nouvelle équipe des communications qui regroupe le responsable, M. Carl Robertson, et les conseillers en communication, M^{me} Karen Robertson et M. Dave Casavant. Cette équipe est déjà très active et verra à poursuivre la mise en place de diverses actions dans le but d'atteindre les objectifs que nous avons en matière de transparence, de communication et de consultation.

Bonne lecture!

Stéphane Germain

Vice-chef aux Relations communautaires

Stratégie sur l'économie

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan a présenté le 16 avril 2014 une Stratégie globale de mise en œuvre des opportunités de développement, lors de rencontres publiques qui se sont tenues au Musée amérindien de Mashteuiatsh en présence d'entrepreneurs et de membres de la communauté de Mashteuiatsh. Cette démarche est le fruit d'une collaboration entre le Secrétariat exécutif et le service Éducation et main-d'œuvre de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan, la Société de développement économique ilnu, Développement Piekuakami Ilnuatsh et la Société d'histoire et d'archéologie de Mashteuiatsh.



La stratégie repose sur la mise en place d'une table de concertation visant à regrouper les acteurs économiques du milieu et sur la création d'un guichet unique pour les entrepreneurs. Cette table de concertation, qui bénéficiera d'un soutien financier de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan, vise aussi à assurer une communication continue et une veille stratégique permanente concernant les projets à portée économique.

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan a aussi profité de la présentation de cette stratégie pour mettre en lumière des mesures de soutien à la mise en place de cette table de concertation.

Ainsi, Pekuakamiulnuatsh Takuhikan entend assurer un financement adéquat de cette structure de concertation. Il entend aussi procéder bientôt à une réorganisation de sa structure administrative visant à favoriser une meilleure cohésion de ses actions et être plus proactif en matière économique. La charge financière imposée

en certaines circonstances aux entrepreneurs dans leur lien d'affaires avec Développement Piekuakami Ilnuatsh sera enlevée en retour d'un engagement de retombées locales. Le Conseil va aussi revoir sa Politique d'acquisition de biens et de services, proposer un programme de soutien aux organismes communautaires et investir dans un fonds destiné à soutenir le développement et la consolidation d'entreprises.

« Avec la présentation de cette stratégie, nous souhaitons une mobilisation de notre population et des acteurs de l'économie. Nous avons tous un rôle à jouer pour nous assurer de bâtir une économie forte et permettre aux gens de notre communauté de travailler », a mentionné le chef M. Gilbert Dominique.

Source : Secteur des communications

Un volume de bois qui permettra des retombées importantes

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan se réjouit de l'engagement du gouvernement du Québec à rendre disponible un volume de 150 000 mètres cubes de bois à Mashteuiatsh, qui a été confirmé récemment par le ministère des Ressources naturelles. Cette annonce découle d'intenses discussions qui se sont tenues depuis l'élection du nouveau Conseil de bande en mai 2013 et s'inscrit dans la foulée des négociations de nation à nation visant à parvenir à un traité. Ce volume de bois s'ajoute au volume actuel de 50 000 mètres cubes détenu par Mashteuiatsh depuis 2009.

Même si les détails et modalités de cet engagement devront être précisés entre les parties au cours des prochaines semaines, la Première Nation de Mashteuiatsh entend rapidement se mettre à l'œuvre pour assurer les meilleures retombées possible d'un tel volume, et ce, autant en amont qu'en aval de la première transformation en usine.

« Mashteuiatsh a un plan pour opérer un tel volume de bois en région et en maximiser les retombées et ce plan a des impacts autant pour les entreprises et travailleurs de Mashteuiatsh que pour le milieu régional », mentionne le chef M. Gilbert Dominique.

Récemment, Pekuakamiulnuatsh Takuhikan a fait part de son intention de parvenir à une entente de partenariat avec Produits forestiers Résolu. « Avec un volume de bois de 200 000 mètres cubes, ces discussions pourront certainement avancer plus rapidement. Il est clair pour nous que Mashteuiatsh doit prendre la place qui lui revient et être un acteur incontournable dans la dynamique socioéconomique qui se met actuellement en place au Saguenay—Lac-Saint-Jean par rapport à la forêt », conclut le chef M. Dominique.

Source : Secteur des communications

Dixième anniversaire de l'Entente de principe d'ordre général

Le 31 mars dernier, lors de la date d'anniversaire de la signature de l'Entente de principe d'ordre général de 2004, le porte-parole du Regroupement Petapan, le chef M. Gilbert Dominique, a tenu à rappeler aux leaders des quatre partis politiques représentés à l'Assemblée nationale l'importance pour les Premières Nations d'arriver à la signature d'un traité. Une lettre similaire a été envoyée au premier ministre M. Stephen Harper.

Aujourd'hui marque une date historique. Il y a 10 ans, le 31 mars 2004, après des années de négociations, les Premières Nations innues du Conseil tribal Mamuitun (maintenant le Regroupement Petapan formé de Mashteuiatsh, Essipit et Nutashkuan) signaient formellement et solennellement avec les gouvernements du Québec et du Canada l'Entente de principe d'ordre général dans le dossier de la négociation territoriale globale.

Cette entente avant-gardiste et unique au Canada visait un objectif ambitieux, mais louable et réalisable, celui de concilier dans un traité moderne les droits des Premières Nations avec l'affirmation de la souveraineté de la Couronne, en misant notamment sur la reconnaissance des droits ancestraux, et non sur leur extinc-

tion. Elle devait en ce sens déboucher rapidement sur la signature d'un traité de nation à nation.

Aujourd'hui, 10 ans plus tard, nous sommes toujours en discussion sur ce même dossier, à la recherche du même résultat. Récemment, nos négociateurs ont adopté un plan de travail conjoint à la table de négociation et nous nous sommes entendus sur un plan politique pour viser l'atteinte d'un résultat final d'ici la fin de l'année 2015.

Nous voulons garder espoir et demeurons confiants que les gouvernements québécois et canadien vont honorer leur parole et leur signature. Cependant, le temps joue en notre défaveur. En tant que chef responsable de la négociation pour le

Regroupement Petapan, j'affirme que nous ne pouvons plus nous permettre de repousser l'échéance.

En cette date symbolique pour nous tous, je vous demande de vous engager à respecter l'échéance de décembre 2015 et à honorer la parole et la signature du gouvernement du Québec. Ce dossier est d'une importance capitale pour l'avenir de nos Premières Nations.

Gilbert Dominique, chef de Mashteuiatsh

Journée portes ouvertes : Une journée portes ouvertes organisée par le Regroupement Petapan a lieu le mercredi 7 mai, de 15 h à 19 h, à la salle communautaire de Mashteuiatsh, pour mieux comprendre chaque aspect du futur traité.

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan dénonce l'attitude de Métaux BlackRock

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan a profité de la tenue du Forum minier régional qui a lieu le 20 mars dernier à l'Université du Québec à Chicoutimi pour dénoncer l'attitude de la compagnie Métaux BlackRock qui a un projet minier situé au sud-est de Chibougamau.

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan demande au promoteur de procéder dans les meilleurs délais à des mesures d'accommodement pour atténuer les impacts de ce projet, notamment par la négociation d'une entente sur les répercussions et avantages.

« Depuis plusieurs mois, nous avons tenté de convaincre le promoteur de considérer adéquatement les impacts de ce projet sur notre territoire et sur nos droits et nos demandes n'ont jamais

reçu l'attention qu'elles méritent. Nous tenons aujourd'hui à dénoncer publiquement cette attitude et à faire entendre notre voix dans ce dossier », a souligné le chef de la Première Nation de Mashteuiatsh, M. Gilbert Dominique.

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan rejette les prétentions du promoteur qui estime que ce projet minier se situe en totalité dans le territoire de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois et qu'il ne concerne pas le territoire de notre Première Nation.

Le fait que le projet vise l'extraction de minerai de fer et le transport de ce minerai dans le Nitassinan de la Première Nation de Mashteuiatsh jusqu'au Port de Grande-Anse situé dans la ville de Saguenay et qu'une

portion de voie ferrée pour le projet et la halde à stériles touchent le Nitassinan sont des éléments suffisamment importants pour justifier une consultation significative et la prise en compte réelle de nos droits et intérêts dans ce dossier.

« Nous n'entendons pas abandonner la poursuite de nos objectifs en matière de reconnaissance de nos droits sur notre territoire et allons continuer de faire entendre notre voix et sentir notre présence. Le gouvernement du Québec a un rôle à jouer dans ce dossier et il doit s'assurer de considérer sérieusement notre implication, et ce, dans les meilleurs délais », a conclu le chef M. Dominique.

Source : Secteur des communications

Loi sur l'éducation des Premières Nations

Le 10 avril 2014, le ministre des Affaires autochtones et Développement du Nord Canada déposait à la Chambre des communes le projet de loi C-33 visant à adopter une loi appelée Loi sur le contrôle par les Premières Nations de leurs systèmes d'éducation. Précédemment, le 7 février 2014, le gouvernement fédéral et l'Assemblée des Premières Nations (APN) avaient annoncé une entente devant mener au dépôt de ce projet de loi.

Le projet de loi déposé par le gouvernement propose d'exiger que les écoles des Premières Nations développent des programmes éducatifs permettant aux élèves de passer aisément d'une école située dans une réserve à une école hors réserve, que les élèves répondent à des exigences minimales en matière d'assiduité, que les enseignants soient certifiés et que les écoles des Premières Nations décernent des diplômes ou des certificats reconnus. Il prévoit aussi la responsabilité des Premières Nations dans l'administration de leurs propres systèmes d'éducation dans les réserves et la prise en compte des programmes linguistiques et culturels. Le gouvernement fédéral s'engage à un financement stable et prévisible avec un taux de croissance annuel de 4,5 %. Il propose aussi la création d'un comité mixte de professionnels de l'éducation qui conseillera les Premières Nations et le gouvernement du Canada sur la mise en œuvre de la loi et sur l'amélioration des systèmes d'éducation et qui assumerait aussi un rôle de surveillance.

Les démarches et l'appui de l'APN dans ce dossier se fondent sur une résolution des chefs de décembre 2013 qui rejetait une proposition précédente du gouvernement fédéral et qui établissait cinq conditions précises :

- Respect et reconnaissance du titre et des droits des Premières Nations et de leur compétence en matière d'éducation;
- Garantie obligatoire de financement;
- Financement pour soutenir des systèmes favorisant les langues et cultures autochtones;
- Mécanismes réciproques de rendre compte et pas de surveillance unilatérale du fédéral;
- Dialogue constructif permanent et co-développement d'options.

Pour l'APN, le projet de loi déposé doit être évalué en fonction de ces cinq conditions. Chaque nation devra déterminer par elle-même si ce projet de loi répond à ses besoins. Le chef national M. Shawn Atleo considère important que les Premières Nations s'impliquent et tracent la voie à suivre dans ce dossier.

Sur le plan régional, l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador (APNQL) et le chef M. Ghislain Picard ont une position diamétralement opposée à celle de l'APN. Ils considèrent le dépôt du projet de loi comme une insulte aux Premières Nations et une attaque directe à leur

autonomie politique. Ils dénoncent que cette annonce ait été faite sans consultation ni consentement des Premières Nations du Québec.

La position de l'APNQL dans ce dossier avait été exprimée dans une lettre envoyée au ministre fédéral des Affaires autochtones M. Bernard Valcourt le 20 décembre 2013 et qui exige les éléments suivants :

- Reconnaissance et respect de la compétence et du contrôle des Premières Nations en éducation, sans conditions;
- Garantie de financement adéquat, équitable et stable;
- Appui significatif pour l'enseignement des langues et valeurs culturelles.

Le 19 février dernier, l'APNQL et le Conseil en éducation des Premières Nations ont déposé devant la Cour fédérale une demande de révision judiciaire qui porte sur les manquements du gouvernement fédéral à son obligation de consultation et d'accommodement envers les Premières Nations dans ce dossier. La communauté de Mashteuiatsh de même que certaines autres communautés, notamment celles de la nation innue, ont choisi de ne pas être parties prenantes à cette démarche judiciaire pour le moment.

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan effectue présentement une analyse approfondie des éléments relatifs à ce dossier avant de décider de joindre ou non la démarche de l'APNQL.

Si ce dossier vous intéresse, nous vous invitons à consulter les sites Web des organisations concernées du gouvernement fédéral [www.aadnc-aandc.gc.ca], de l'APN [www.afn.ca] et de l'APNQL [www.apnql-afnql.com].

Source : Secteur des communications

Service à la clientèle

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan annonce l'arrivée de M^{me} Anne Casavant au poste d'agente au service à la clientèle, en remplacement de M^{me} Martine Courtois qui part à la retraite. M^{me} Casavant sera en mesure de diriger la clientèle vers le service requis ainsi que d'assister et d'accompagner les gens relativement au Règlement sur la gestion des plaintes. De plus, elle veillera à l'inscription des membres et aux divers événements (exemples : naissance, décès, mariage, divorce, changement d'adresse) à inscrire au Registre des membres de la bande des Montagnais du Lac-Saint-Jean.

Le bureau de l'agente au service à la clientèle, M^{me} Anne Casavant, est situé au Centre administratif, 1671, rue Ouiatchouan, à Mashteuiatsh. Les gens peuvent également la joindre par courriel [anne.casavant@mashteuiatsh.ca] ou par téléphone au 418 275-5386, poste 439. N'hésitez pas à communiquer avec elle.

Source : Secteur des communications



Tshishtekahikan 2014-2015

C'est à l'occasion de la Journée des langues autochtones, le 31 mars, que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan a lancé le nouveau *Tshishtekahikan*, le calendrier 2014-2015, ayant pour thème **Mamu pimuhtetau tshetshi shutshishik** (« Marchons ensemble pour être forts »).



Le concept cette année est lié à l'implication et à l'engagement communautaire des Pekuakamiulnuatsh, notamment lors d'événements spéciaux et aussi dans le contexte des diverses consultations publiques à venir dans la communauté. Les photographies choisies évoquent des scènes mettant en valeur la concertation, l'engagement, l'esprit d'équipe, la mise en commun d'actions et d'efforts.

Toujours très attendu, le nouveau calendrier présente en nehlueun (« notre langue ») tout le vocabulaire lié aux saisons, aux cycles traditionnels et administratifs, aux mois de l'année et aux jours de la semaine.

Le calendrier a été distribué dans chaque foyer de Mashteuiatsh. Des exemplaires sont également disponibles à la réception du Centre administratif, 1671, rue Ouiatchouan, à Mashteuiatsh.

Source : Secteur des communications

Dossier Métis

Au cours des dernières semaines, la cause judiciaire de Ghislain Corneau, qui se déroule au palais de justice de Chicoutimi, a fait les manchettes sur le plan régional. Dans cette cause, le défendeur allègue l'existence de droits ancestraux liés à un statut de métis et une appartenance à une communauté métisse régionale pour s'opposer à une décision d'éviction des terres de la Couronne par le ministère des Ressources naturelles du Québec.

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan ainsi que le Conseil de la Première Nation des Innus Essipit ont mandaté la firme Cain Lamarre Casgrain Wells pour les représenter dans cette cause à titre de partie intervenante. L'objectif qui est recherché par cette intervention est de s'assurer que les droits et intérêts des Innus soient représentés et défendus lorsque cela s'avère pertinent dans le cours du déroulement du procès. Chaque fois qu'ils le jugent opportun, nos procureurs peuvent intervenir selon le cadre fixé par la Cour d'appel du Québec et les pouvoirs définis par la loi. Ils peuvent même interpeller certains témoins.

Des témoins représentant notre Première Nation ont été appelés à la cour le 10 mars dernier. M. Rosaire Connolly et M^{me} Louise Verreault de Mashteuiatsh ont témoigné pour raconter et démontrer, par leur récit de vie, l'existence de la culture distinctive de notre Première Nation, notamment par sa langue, son occupation du territoire et la pratique d'ilnu aitun.

Nous tenons à remercier ces personnes et souligner leur contribution à la défense des droits et intérêts de notre Première Nation.

Source : Secteur des communications

Bilan de la chasse traditionnelle 2013 dans la réserve faunique des Laurentides

La période de chasse traditionnelle au gros gibier dans la réserve faunique des Laurentides s'est déroulée du 1^{er} au 15 octobre 2013. L'équipe du service Patrimoine, culture et territoire dresse un bilan positif de l'activité de chasse et du plan de surveillance mis en place pour assurer un déroulement ordonné ainsi qu'une cohabitation harmonieuse entre les utilisateurs.

Rappelons que le service Patrimoine, culture et territoire a procédé à la sélection pour l'attribution des zones de chasse dans la réserve faunique des

Laurentides, comme les années antérieures. Au total, 61 équipes de deux chasseurs Pekuakamiulnuatsh ont été sélectionnées et réparties dans 57 zones de chasse, certaines en cohabitation avec des chasseurs Hurons-Wendat. Aucun conflit majeur de cohabitation n'a été soulevé.

Conformément au plan de surveillance établi par Patrimoine, culture et territoire, des patrouilles accrues ont été effectuées à raison de trois équipes d'agents territoriaux. De plus, des agents ont été hébergés dans un chalet de la

réserve faunique, ce qui leur permettait d'être disponibles en tout temps sur appel, même à l'extérieur des heures de patrouille fixées. Une complémentarité dans les patrouilles des équipes d'agents, Pekuakamiulnuatsh et Hurons-Wendat, a permis d'augmenter la couverture du territoire.

Pour la réserve faunique des Laurentides, les Pekuakamiulnuatsh ont récolté au total 47 originaux.

RÉCOLTE D'ORIGNAUX PAR LES PEKUAKAMIULNUATSH SUR L'ENSEMBLE DE NITASSINAN - AUTOMNE 2013

Réserve faunique des Laurentides	Réserve faunique Ashuapmushuan	Autres secteurs de Nitassinan	Total
47	40	43	130

Au total, 598 certificats d'identification ont été délivrés aux Pekuakamiulnuatsh pour la chasse au gros gibier à l'automne 2013.

Source : Patrimoine, culture et territoire

Marchons sur Nitassinan

La population de Mashteuiatsh était invitée au lancement du projet *Marchons sur Nitassinan* le 9 avril dernier à la salle communautaire. Ce défi collectif vise à augmenter la motivation et à développer de saines habitudes de vie chez les membres de la communauté.

Le projet *Marchons sur Nitassinan* convie les personnes de 12 ans et plus à améliorer leurs habitudes de vie par l'adoption régulière de la marche. Chacun des participants inscrits au projet a reçu une trousse comprenant entre autres un podomètre et de l'information sur les saines habitudes de vie, tout en courant la chance de gagner des prix pour la participation, la persévérance et la progression.

Du 14 avril au 21 juin 2014, les pas de tous les participants seront comptés hebdomadairement et seront additionnés. La moyenne des pas collectifs sera représentée sur la carte de Nitassinan pouvant être visualisée au Centre de santé, au Centre administratif, à l'aréna et à l'école Kassinu Mamu. Notre objectif : parcourir plus d'une fois le pourtour du Nitassinan des Pekuakamiulnuatsh de 2 540 km.

Sous la coordination de Santé et mieux-être collectif de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan, ce projet est né d'une volonté de prévenir les maladies chroniques. Le comité Santé des jeunes Auassatsh a également contribué au projet. Cette idée originale a été adaptée d'un projet qui a vu le jour à Ekuanitshit (Mingan) en 2012.

Source : Santé et mieux-être collectif



Mois des langues autochtones

Mars est le Mois des langues autochtones. Pour l'occasion, le service Patrimoine, culture et territoire avait préparé un programme d'activités en collaboration avec le Musée amérindien, les écoles Amishk et Kassinu Mamu, la garderie Auetisatsh, la Petite école et le Secteur des communications. La population était invitée à assister aux activités planifiées par Patrimoine, culture et territoire au site Uashassihstsh tout au cours du mois. Nous désirons souligner la participation des aînés qui ont largement contribué à la réussite de ces événements; nous les remercions très sincèrement d'avoir partagé leurs savoirs. Nous vous offrons un aperçu des animations qui se sont déroulées.



Dès le 1^{er} mars, les gens ont eu la possibilité d'entendre le nehluéun. Animés par le visionnement de photos d'époque de la communauté, nos aînés ont échangé entre eux en nehluéun, commentant les photos qui leur rappelaient la vie de leur jeunesse.

Le 6 mars, un atelier de documentation sur le shashish nehluéun, langue originaire du territoire, a permis à la population d'explorer et d'approfondir certains verbes en lien avec les actions qui se déroulent en territoire. Voici quelques exemples offerts par nos aînés lors de l'événement :



- **Pitatinitsheu** : « Il dépose sur le sol son canot (qu'il avait sur ses épaules) »
- **Palihueu** : « Il écaille le poisson »
- **Tapanuekaham** : « Il construit un abri contre le vent »

Le 18 mars s'est tenu un atelier de travail sur les nouveaux mots ou néologismes. La participation de la population à cet atelier a permis d'identifier de nouveaux mots en nehluéun. Voici quelques exemples de mots retenus :

- **Ka matshitshemikatsh** : « Couteau de précision ("exacto") »
- **Mamuashkahikan** : « Brocheuse »
- **Tipahikan tshe ishpish tshishitets** : « Thermostat »

Finalement, le 31 mars avait lieu la Journée des langues autochtones au site Uashassihstsh. Toute la population était invitée à y assister pour célébrer notre langue : le nehluéun.

Source : Patrimoine, culture et territoire



Grand rassemblement des Premières Nations

Cette année, la 8^e édition du Grand rassemblement des Premières Nations (GRPN) se déroulera du 11 au 13 juillet 2014 et sera une nouvelle fois sous la supervision du secteur Programmes à la jeunesse, aux loisirs et aux initiatives communautaires de la direction Santé et mieux-être collectif. Une coordonnatrice a été nommée pour la tenue de l'événement, M^{me} Johann Buckell. Pour toute question ou pour vous impliquer dans le GRPN 2014, n'hésitez pas à joindre le comité organisateur au 418 275-5386, poste 340 ou 287, ou par courriel [loisirs@mashteuiatsh.ca].

Vous pouvez également nous trouver sur Facebook : Grand rassemblement des Premières Nations de Mashteuiatsh.

Source : Grand rassemblement des Premières Nations

facebook

PIIC : initiatives et projets acceptés

Suite à la date limite de dépôt des demandes du 17 janvier 2014, voici la liste des initiatives et projets acceptés dans le cadre des divers volets du Programme d'initiatives individuelles et communautaires (PIIC).

PROGRAMME D'INITIATIVES INDIVIDUELLES ET COMMUNAUTAIRES - DÉPÔT LE 17 JANVIER 2014			
VOLET	TITRE DU PROJET	DEMANDEUR	MONTANT ACCORDÉ
Culture	Édition d'un mémoire de maîtrise	M ^{me} Katia Kurtness	1 500,00 \$
	Sous-total :		1 500,00 \$
Communautaire	Sortie avec l'équipe prénovice de Mashteuiatsh	M ^{me} Cathy Launière	413,70 \$
	Chandails pour l'équipe prénovice de Mashteuiatsh	M ^{me} Cathy Launière	450,00 \$
		Sous-total :	863,70 \$
Loisirs et sports	Camp de boxe de Mashteuiatsh	M. Marc Duchesne	105,00 \$
	Saison de hockey atome CC Sabres de Roberval pour Jérémie Guay	M ^{me} Audrey Girard	298,50 \$
	Programme d'exercice et de remise en forme	M ^{me} Catherine Dominique	105,00 \$
	Équipe de hockey de Mashteuiatsh bantam	M ^{me} Yolande Launière	1 065,00 \$
	Tournois de hockey 2014	M. Alex Paul	2 360,00 \$
	Saison de hockey 2013-2014 Royal junior AA de Métabetchouan	M. Guillaume Paul	560,00 \$
	Natation Club Gami de Roberval pour Simon Launière-Bussièrès	M. Jacky Launière	144,00 \$
	Saison de hockey 2013-2014 Royal junior AA de Métabetchouan	M. Jean-Simon Verreault-Paul	560,00 \$
	Participation à des tournois de ballon-balai adulte	M ^{me} Alice Germain	345,90 \$
	Participation à des tournois de ballon-balai mineur	M ^{me} Alice Germain	2 500,00 \$
	Saison de hockey peewee BB de Saint-Félicien pour Travis Nepton-Charlish	M ^{me} Shauna Charlish	900,00 \$
			Sous-total :
		TOTAL :	11 307,10 \$

Source : Santé et mieux-être collectif

Centre de santé

Dates des cliniques sans rendez-vous jusqu'au 26 juin 2014

DATES	HEURES	MÉDECIN
Lundi 12 mai	8 h à 12 h	D ^{re} Mélissa Nepton-Riverin
Vendredi 16 mai	8 h à 11 h	D ^{re} Mélissa Nepton-Riverin
Jeudi 22 mai	8 h 15 à 12 h 15	D ^{re} Johanne Philippe
Jeudi 5 juin	8 h 15 à 12 h 15	D ^{re} Johanne Philippe
Jeudi 12 juin	8 h 15 à 12 h 15	D ^{re} Johanne Philippe
Jeudi 19 juin	8 h 15 à 12 h 15	D ^{re} Johanne Philippe
Jeudi 26 juin	8 h 15 à 12 h 15	D ^{re} Johanne Philippe

Nous vous rappelons qu'il est toujours préférable de vérifier s'il n'y a pas eu de changement à l'horaire avant de vous rendre à l'une des cliniques sans rendez-vous.

Veillez prendre note que vous devez vous présenter à partir de 6 h 30 avec votre carte d'assurance maladie et carte d'hôpital, et ce, même si la clinique sans rendez-vous est dans l'après-midi.

Cliniques gynécologiques

Pour obtenir un rendez-vous, communiquez avec la secrétaire du Centre de santé au 418 275-5386, poste 350.

Horaire de taxi de garde

28 avril au 4 mai	5 au 11 mai	12 au 18 mai
Taxi Rod	Gilles Paul	Taxi Rod
418 275-3832	418 275-3850	418 275-3832
19 au 25 mai	26 mai au 1 ^{er} juin	2 au 8 juin
Gilles Paul	Taxi Rod	Gilles Paul
418 275-3850	418 275-3832	418 275-3850

Source : Centre de santé

LA MATERNELLE, C'EST IMPORTANT!

La maternelle est un lieu privilégié où l'enfant s'épanouit, enrichit ses connaissances, diversifie ses stratégies d'apprentissage. C'est un lieu de stimulation intellectuelle où l'enfant établit les fondements de ses apprentissages futurs. La fréquentation scolaire est donc essentielle à son développement.

La maternelle 5 ans tient à remercier ses parents. Dans le cadre du projet 100 jours à l'école, la participation des parents fut grandiose.

Merci de votre implication parentale!

Source : École Amishk





CHRONIQUE DE L'ÉCOLE KASSINU MAMU

SORTIE HIVERNALE

Comme par les années passées, nous avons eu la chance de participer à la sortie en territoire d'hiver dans la semaine du 17 au 21 février au lac du Centaure dans la réserve faunique Ashuapmushuan. Lors de cette sortie, nous participons à différents ateliers obligatoires où nous pouvions acquérir les connaissances nécessaires au bon fonctionnement de notre séjour en territoire :

- La planification d'une montée en territoire;
- L'organisation et le montage d'un campement;
- La trappe;
- Les déplacements en raquettes;
- Le colletage du lièvre;
- La responsabilité et le respect de l'utilisation du gibier comme Pekuakamiulnuatsh;
- Le vocabulaire et les consignes du territoire en nehluéun;
- Les rôles de la famille en territoire;
- La sécurité en forêt;
- L'artisanat;
- Le couteau croche.

Les transmetteurs de la communauté qui nous accompagnaient pour cette sortie étaient M^{me} Bernadette Raphaël ainsi que MM. Jean-Pierre Verreault, Gordon Moar et Barnabé Raphaël. Nous étions 52 élèves inscrits à cette sortie.



PROJET PAMIPITSHITAU

Dans la semaine du 16 au 22 février avait lieu la marche en raquettes du projet Pamipitshitau. Ce projet s'adressait aux élèves de notre école de 15 ans et plus. Cette activité était organisée par un comité de Pekuakamiulnuatsh bénévoles formé de M^{mes} Mélanie Courtois, France Kurtness, Monique Verreault et de M. Stacy Bossum. Ce projet visait à démontrer l'importance de l'activité physique pour notre mieux-être. Le 20 février, les participants ont rejoint les élèves de l'école qui étaient au lac du Centaure depuis le 17 février pour la sortie en territoire d'hiver. Les élèves qui participaient au projet Pamipitshitau sont : Yasmine Ambroise, Simon Bussières-Launière, Sheldon Charlish et Coralie Petiquay.

Source : École Kassinu Mamu



Obligation de se procurer un permis ou un certificat avant la réalisation de travaux

La direction Travaux publics et habitation tient à vous rappeler qu'il est de votre responsabilité de vous procurer le permis ou le certificat nécessaire lors de vos travaux, même si ceux-ci peuvent vous paraître mineurs.

L'objectif est de s'assurer que les travaux sont réalisés en conformité avec la réglementation en vigueur, qu'ils respectent l'environnement et qu'ils sont sécuritaires.

Ainsi, que vos travaux consistent à installer une piscine, réparer une toiture, modifier une installation septique ou installer un cabanon, sachez qu'un permis est nécessaire.

Afin de vérifier si les travaux que vous réalisez nécessitent un permis, un simple coup de fil à l'inspecteur suffit. Celui-ci sera en mesure de vous orienter dans vos démarches.

Pour toute information concernant cet avis ou pour vous procurer le règlement, nous vous invitons à communiquer avec l'inspecteur en aménagement et services publics :

M^{me} Céline Girard
Pekuakamiulnuatsh Takuhikan
77, rue Uapakalu, 2^e étage,
Mashteuiatsh (Québec) G0W 2H0
Téléphone : 418 275-5386, poste 299
Courriel : celine.girard@mashteuiatsh.ca

Source : Travaux publics et habitation

Déclaration à l'assurance emploi de l'indemnité pour la taxe sur les carburants payée par les Indiens inscrits sur réserve

Le 9 décembre 2011, la Cour supérieure du Québec a désigné Collectiva comme administratrice dans le recours collectif portant sur la taxe sur les carburants payée par les Indiens inscrits sur réserve. Le traitement des réclamations est maintenant terminé et les lettres d'acceptation et les indemnités sont distribuées depuis le 28 février 2014.

- Ainsi, les membres des communautés prestataires d'assurance emploi qui ont reçu une indemnité pour la taxe sur les carburants devront la déclarer à l'assurance emploi, mais **ils ne seront pas pénalisés** puisque **ce montant est considéré comme un bonus et non comme un gain salarial**. Ils devront cependant appeler au **1 800 808-6352** pour expliquer la provenance du montant.
- Pour ce qui est des prestataires qui ont déjà fait leur déclaration sans mentionner le montant reçu, ils devront aussi déclarer le montant dans une prochaine déclaration ou en appelant au numéro mentionné ci-dessus.

N'hésitez pas à contacter le Service de l'assurance emploi de la CDRHPNQ ou le centre local d'emploi de votre communauté au besoin et il nous fera plaisir de vous assister.

Source : Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec

Séance d'information sur la pêche traditionnelle printanière 2014

Message important à tous les pêcheurs

Au cours des dernières semaines, diverses informations ont circulé dans les médias et dans la population impliquant une variété de scénarios concernant notre pêche traditionnelle ainsi que la pêche sportive.

Afin de vous partager les modalités qui seront mises en place par Pekuakamiulnuatsh Takuhikan en cas de chevauchement de la pêche sportive et traditionnelle et pour répondre à toutes vos questions, le Secteur de l'aménagement et des services en territoire de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan vous invite à une rencontre d'information :

Date : **Lundi 12 mai 2014**

Heure : **18 h 30**

Endroit : **Pavillon des arts et des traditions, site Uashassitsh,
1514, rue Ouiatchouan**

Nous tenons à vous assurer que la période de pêche traditionnelle sur le Pekuakami s'effectuera tel que stipulé dans le code de pratique unifié soit : la journée suivant le départ des glaces et se terminera le troisième vendredi suivant.



Pour toute information supplémentaire, nous vous invitons à communiquer avec M. David Cleary au 418 275-5386, poste 297 ou par courriel [david.cleary@mashteuiatsh.ca].

Nous vous attendons en grand nombre! Niaut.

Source : Secteur de l'aménagement et des services en territoire



**Pekuakamiulnuatsh
Takuhikan**

1671, rue Ouiatchouan
Mashteuiatsh (Québec) G0W 2H0
Téléphone : 418 275-2473
Courriel : info@mashteuiatsh.ca
Internet : www.mashteuiatsh.ca